



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mixité sociale dans les grandes écoles

Question au Gouvernement n° 2030

Texte de la question

MIXITÉ SOCIALE DANS LES GRANDES ÉCOLES

M. le président. La parole est à M. Richard Lioger.

M. Richard Lioger. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Vous me permettrez, chers collègues, de commencer par évoquer la mémoire de Richard Descoings, avec lequel j'ai eu la chance de siéger puisqu'il dirigeait Sciences Po au moment où j'étais président d'université. Nous abordons là pleinement le sujet de ma question, puisque Richard Descoings a été le premier à ouvrir l'institution qu'il dirigeait à l'ensemble des jeunes de banlieue. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Le Gouvernement vient de lancer une mission sur la mixité sociale dans les établissements les plus prestigieux soumis à un concours. Cette mission fait suite aux annonces du Président de la République sur la suppression de l'École nationale d'administration – ENA – et l'ouverture de la haute fonction publique.

Madame la ministre, alors que vous venez de missionner les présidents de l'École Polytechnique, des écoles normales supérieures, de l'École des hautes études commerciales – HEC –, de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales – ESSEC – et de l'École supérieure de commerce de Paris – ESCP Europe –, pouvez-vous nous dire comment vous comptez agir pour parvenir, dans nos grandes écoles, à une représentation plus conforme à notre société, dans sa diversité géographique et sociale ?

En effet, alors que l'enseignement supérieur compte 38 % de boursiers, ils sont seulement 19 % à l'École normale supérieure, ou encore 11 % à Polytechnique. Comptez-vous notamment fixer des objectifs chiffrés ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Monsieur le député, je vous remercie de votre question. Les chiffres que vous avez rappelés corroborent l'édition 2019 du rapport de l'Observatoire des inégalités, qui est paru aujourd'hui. Refuser de voir que l'ascenseur social a cessé de fonctionner et qu'il est devenu l'exception plutôt que la règle dans notre pays, c'est condamner de manière définitive notre modèle méritocratique dans son ensemble.

C'est pourquoi l'ensemble du Gouvernement a décidé de s'attaquer à cette question des inégalités. Cela a été le cas dès le premier âge, avec la mise en place du plan dédié aux 1 000 premiers jours, comme à l'école, avec le

dédoublément des classes.

Il revient aujourd'hui à l'enseignement supérieur d'y prendre part. C'est pourquoi j'ai missionné certaines écoles, que vous avez mentionnées, notamment l'École Polytechnique, avec Florence Parly, pour leur demander des propositions concrètes, afin que la mixité sociale et géographique devienne une réalité dans ces établissements.

En termes de méthode, nous nous appuierons sur les dispositifs qui existent déjà dans près de 40 % des écoles adhérant à la Conférence des grandes écoles. Nous développerons le mentorat, les voies d'accès spécifiques, les voies de recrutement parallèles construites avec les universités, ainsi que les accompagnements précoces des lycéens. Tout est ouvert.

Il revient à ces établissements de nous proposer des solutions, pour que nous obtenions des résultats. Ce n'est pas un débat de principe. Je ne souhaite pas des propositions cosmétiques, ni le renoncement à l'excellence, mais seulement que le pacte républicain entre l'enseignement supérieur et les citoyens soit respecté.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Richard Lioger](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2030

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juin 2019](#)